

## Collège National des Experts Architectes Français

### 147<sup>e</sup> TABLE RONDE NATIONALE TECHNIQUE ET JURIDIQUE

Maître, Madame, Monsieur, Chère Consoeur, Cher Confrère,

J'ai le plaisir de vous inviter à participer à la 147<sup>e</sup> Table Ronde Nationale Technique et Juridique  
qui se déroulera à Paris le

**Vendredi 26 septembre 2014  
de 14 h à 18 h**

Lieu : **Maison de l'Architecture dans la Chapelle de l'Ancien Couvent des Récollets  
148 rue du Faubourg Saint Martin – 75010 PARIS  
Métro Gare de l'Est**

### Dématérialisation des opérations d'expertise, état des lieux

Avec l'intervention de :

- Monsieur Renaud BADINA, Responsable Grands Compte et Partenariats de Certeurope Groupe Oodrive société en charge d'OPALEXE.
- Monsieur Patrick JEANDOT, architecte expert près la Cour d'Appel de Paris, Président de la CEACAP (Compagnie Experts Architectes près la Cour d'Appel Paris).
- Maître Jean-Claude NEBOT, avocat au barreau de PARIS.
- Monsieur Jean-Marc DHOUILLY : architecte expert près la Cour d'Appel de Douai et la Cour Administrative d'Appel de Douai.

L'évolution des modes de communication vers la dématérialisation, notamment dans le cadre des expertises judiciaires, amène le CNEAF à organiser une TRNTJ afin de faire un état des lieux sur ce nouveau mode de communication.

Au programme :

- Une présentation de la plateforme de dématérialisation des expertises élaborée par le CNCEJ, en accord avec la Chancellerie et en collaboration avec la société Certeurope sous la marque OPALEXE.
- Une présentation du portail de dématérialisation mis en place par la CEACAP.
- Les aspects juridiques et l'expérience spécifique des avocats et des architectes utilisateurs de ce nouveau mode de communication.

Cette formation permettra le dialogue avec la salle sous la forme de questions-réponses. Les échanges pourront se poursuivre à la fin de la séance, autour d'un cocktail au même lieu. Afin de faciliter l'organisation de cette manifestation, merci de confirmer votre inscription pour le **vendredi 19 septembre 2014**, à l'aide du formulaire ci-joint.

Une attestation de formation vous sera délivrée suite à la session.

Comptant sur votre présence, je vous adresse, Maître, Madame, Monsieur, Chère Consoeur, Cher Confrère, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Chahrazad TOMA-VAstra,

Architecte DPLG –Expert, Animatrice Nationale des TRNTJ



# FICHE D'INSCRIPTION

## ATTESTATION DE PRESENCE A LA FORMATION

### 147° Table Ronde Nationale Technique et Juridique

#### Dématérialisation des opérations d'expertise, état des lieux

##### Intervenants :

- Monsieur Renaud BADINA, Responsable Grands Compte et Partenariats de Certeurope Groupe Oodrive société en charge d'OPALEXE.
- Monsieur Patrick JEANDOT, architecte expert près la Cour d'Appel de Paris, Président de la CEACAP.
- Maître Jean-Claude NEBOT, avocat au barreau de Paris.
- Monsieur Jean-Marc DHOUILLY, architecte expert près la Cour d'Appel de Douai et la Cour Administrative d'Appel de Douai.

Date : **Vendredi 26 septembre 2014, de 14 h à 18 h.**

Lieu : Maison de l'Architecture dans la Chapelle de l'Ancien Couvent des Récollets  
148 rue du Faubourg Saint Martin – 75010 PARIS

NOM et Prénom du participant :

.....

En qualité de : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Tel : ..... Courriel : →

Inscription obligatoire (joindre un chèque libellé à l'ordre du CNEAF pour les frais de participation).

Membre du CNEAF à jour de la cotisation 2014 ou membre de la CEACAP..... 0 €

Membre de la CFEC ou de la CNAE-JJ..... 60 €

Avocat - Autres..... 80 €

Magistrat ..... INVITÉ

(Association loi de 1901, le CNEAF ne récupère pas la TVA)

Sera présent au cocktail qui suivra : OUI  NON

Attestation comptable : Chèque n° ..... Banque : ..... reçu le ..... / 2014

#### ATTESTATION DE FORMATION

Je, soussigné Michel JEMMING, Président du CNEAF, atteste que la personne susnommée a effectivement participé à la formation ci-dessus d'une durée de **4 heures**.

En foi de quoi, est délivrée cette présente attestation.

*Cette attestation est remise à la fin de la formation et est valable uniquement revêtue du cachet de l'organisme formateur et de la signature du responsable de formation.*

Fait à Paris, le

Michel JEMMING  
Président du CNEAF

*Tout usage frauduleux du présent document est passible de sanctions pénales*